



ICAO

ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE

**Réunion extraordinaire d'APIRG et du RASG-AFI
(APIRG & RASG-AFI/EO)**

Libreville, Gabon, 19 juillet 2024

Point 1 de l'ordre du jour : Adoption du projet d'ordre du jour et du programme de travail

(Présenté par le Secrétariat)

SOMMAIRE

Cette note de travail présente le projet d'ordre du jour et du programme de travail du Groupe régional Afrique-Océan Indien de planification et de mise en œuvre (APIRG) et du Groupe régional de sécurité de l'aviation – Région Afrique-Océan Indien (RASG-AFI) pour examen et adoption.

La suite à donner par la réunion figure au **paragraphe 3**.

<i>Objectifs stratégiques</i>	La présente note de travail se rapporte aux objectifs stratégiques A, B, C et E .
-------------------------------	---

1. INTRODUCTION

1.1. La réunion se souviendra de la décision 5/05 d'APIRG/26 & RASG-AFI/9 sur l'amélioration de la structure d'APIRG et du RASG-AFI a chargé le Secrétariat d'élaborer d'ici juin 2024, un Manuel de procédure du futur organe ainsi que le calendrier d'une période de transition et d'autres arrangements connexes ; et de coordonner avec les Présidents une réunion conjointe extraordinaire d'APIRG et du RASG-AFI pour examiner et approuver les propositions

1.2. Cette note de travail présente le projet d'ordre du jour et le programme de travail du Groupe régional Afrique-océan Indien de planification et de mise en œuvre (APIRG) et du Groupe régional de sécurité de l'aviation - Région Afrique-Océan Indien (RASG-AFI), pour examen et adoption.

2. ANALYSE

2.1. Le projet d'ordre du jour de la Réunion extraordinaire d'APIRG et du RASG-AFI est préparé par le Secrétariat conformément à la recommandation de la Commission de la navigation aérienne pour une approche uniforme de la formulation de l'ordre du jour des Groupes régionaux de planification et de mise en œuvre (PIRG) et les réunions des Groupes régionaux de sécurité de l'aviation (RASG).

2.2. Le projet d'ordre du jour soumis pour examen par la session conjointe d'APIRG et du RASG-AFI est joint en annexe à la présente note de travail.

3 SUITE À DONNER PAR LA RÉUNION

- 3.1. La réunion est invitée à examiner et à adopter le projet d'ordre du jour et du programme de travail proposé pour la réunion extraordinaire d'APIRG et du RASG-AFI, comme indiqué dans la pièce jointe.

---FIN---

PIECE JOINTE

Réunion extraordinaire du Groupe régional de planification et de mise en œuvre pour la région Afrique-océan Indien (APIRG) et du Groupe régional de sécurité de l'aviation - Région Afrique-Océan Indien (RASG-AFI)

Libreville, Gabon, 19 July 2024

PORJET D'ORDRE DU JOUR ET DE PROGRAMME DE TRAVAIL

09:00-09:30	Session d'ouverture	Ouverture officielle <ul style="list-style-type: none"> • Président du RASG-AFI • Président d'APIRG • Directeur régional de l'OACI • Directeur général, ANAC Gabon
09:30-09:40	Point 1 de l'ordre du jour	Adoption de l'ordre du jour et du programme de travail
09:40-11:00	Point 2 de l'ordre du jour	<ul style="list-style-type: none"> a) Point sur la décision 5/05 des réunions APIRG/26 et RASG-AFI/9 b) Point sur les actions prises par le Secrétariat sur la décision 5/05 des réunions APIRG/26 et RASG-AFI/9 c) Présentation, discussion et approbation de la structure révisée sur la base des propositions élaborées par le Secrétariat et des contributions des parties prenantes, y compris l'examen du projet de manuel de procédure du Groupe et des nouvelles méthodes de travail.
11:00-11:30	<i>Pause-café</i>	
11:30-12:00	Point 3 de l'ordre du jour	Discussion sur les dispositions transitoires pour les groupes
12:00-13:00	Point 4 de l'ordre du jour	Examen et adoption des conclusions et décisions de la réunion extraordinaire d'APIRG et du RASG-AFI
13:00-13:30	Point 5 de l'ordre du jour	Divers
13:30-14:00		Clôture officielle de la semaine africaine de l'aviation <ul style="list-style-type: none"> • Secrétaire général de l'OACI • Invité d'honneur
14:00-15:00	<i>Pause-déjeuner</i>	

Réunion extraordinaire du Groupe régional de planification et de mise en œuvre pour la région Afrique-océan Indien (APIRG) et du Groupe régional de sécurité de l'aviation - Région Afrique-Océan Indien (RASG-AFI)

Libreville, Gabon, 19 juillet 2024

NOTE EXPLICATIVE DES POINTS DE L'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

# Item	Point à l'ordre du jour
1.	<p>Adoption de l'ordre du jour</p> <p><i>La réunion examinera et adoptera l'ordre du jour</i></p>
2.	<p>a) Point sur la Décision 5/05 d'APIRG/26 et du RASG6AFI/9</p> <p><i>La réunion sera informée sur la décision concernée et de son historique.</i></p> <p>b) Résumé des mesures prises par le Secrétariat concernant la Décision APIRG/26 et RASG-AFI/9</p> <p><i>La réunion sera informée des mesures prises par le Secrétariat depuis les réunions APIRG/26 et RASG-AFI/9, en relation avec la Décision 5/05 d'APIRG/26 et du RASG-AFI/9 Amélioration de la structure d'APIRG et du RASG-AFI</i></p> <p>c) Présentation, discussion et approbation d'une structure révisée basée sur les propositions élaborées par le Secrétariat et les commentaires des parties prenantes, y compris examen du projet de Manuel de procédures du Groupe correspondant et des nouvelles méthodes de travail.</p> <p><i>La réunion passera en revue et examinera les propositions élaborées par le Secrétariat concernant la structure du groupe fusionné, y compris l'examen du projet de Manuel de procédures du groupe et des nouvelles méthodes de travail.</i></p>
3.	<p>Discussion sur les dispositions transitoires pour les groupes</p> <p><i>La réunion discutera les dispositions transitoires permettant aux groupes de fonctionner sous une seule entité.</i></p>
4.	<p>Examen et adoption des conclusions et décisions de la réunion extraordinaire d'APIRG et du RASG-AFI</p> <p><i>La réunion examinera et adoptera les conclusions et les décisions prises par APIRG & RASG-AFI/EO.</i></p>
5.	<p>Questions diverses</p> <p><i>Au titre de ce point de l'ordre du jour, la réunion discutera de tout autre point non couvert dans les points ci-dessus de l'ordre du jour.</i></p>